

Médicaments psychotropes

Connaître et prévenir les risques en milieu professionnel

Qu'est-ce qu'un médicament psychotrope ?

C'est une substance psychoactive qui agit sur les mécanismes du cerveau afin de traiter les troubles ou les dysfonctionnements de l'activité psychique (angoisse, dépression, troubles du sommeil...).

Il existe de nombreux médicaments psychotropes, parmi lesquels :

- les antidépresseurs ;
- les tranquillisants (ou anxiolytiques) ;
- les somnifères.

Leur action

En fonction de leur spécificité, les médicaments psychotropes peuvent provoquer des actions **calmantes, stimulantes ou hallucinogènes**.

Des effets similaires peuvent être également constatés avec des médicaments non-psychotropes tels que les antihistaminiques et les antitussifs par exemple.

Leur dosage

Il varie en fonction du produit. Les médicaments psychotropes sont délivrés uniquement **sur prescription médicale** et pour une durée limitée.

A NOTER

Le mésusage (prise détournée de médicaments psychotropes) peut occasionner des troubles et des dommages sur la santé.

Ne jamais utiliser ces médicaments hors prescription.

Impacts professionnels

Avec les transformations du travail (intensification, individualisation, précarisation...), de nombreux.ves actifs.ves consomment des substances psychoactives afin d'être en forme au bureau, traiter des symptômes gênants ou encore pour se détendre après une journée difficile.



17%*

des actifs.ves occupé.e.s consomment des médicaments psychotropes.

* Source : Synthèse de la revue de littérature sur les consommations des substances psychoactives en milieu professionnel, OFDT 2015, Christophe Palle

20 à 30%*

des accidents de travail surviennent chez des personnes ayant consommé des substances psychoactives (alcool, médicaments psychotropes, cannabis...).

* Source : Santé publique France, MILDECA

85%*

des managers se disent préoccupé.e.s par les conduites addictives et leurs impacts au travail.

* Source : Santé publique France, MILDECA, OFDT

«Tout employeur est tenu de prendre des mesures pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs». Art. L.4121-1 du Code du travail.

Les médicaments psychotropes peuvent altérer vos capacités. Signalez à votre médecin traitant ou à votre pharmacien les caractéristiques de votre poste de travail.

ÊTRE ACTEUR, C'EST SE MOBILISER FACE AUX RISQUES

Chacun.e peut agir à son niveau, que cela soit pour soi, pour un.e collègue, un.e collaborateur.ice, un.e manager. Parlez-en, et sollicitez l'aide des professionnel.le.s : médecin du travail, infirmier.e, assistant.e social.e, encadrant.e, ressources humaines, association ADIXIO, etc.

Faisons face aux addictions en entreprises

Depuis **1962** dans le domaine de l'aide, de l'accompagnement et de la prévention des addictions en entreprise, l'association ADIXIO apporte des **solutions personnalisées** pour faire face à tous types de dépendances avec ou sans substances.

Par ces actions, ADIXIO intervient dans **une démarche globale** afin de réduire les risques liés aux addictions, d'aider celles et ceux qui le souhaitent à sortir de la dépendance et de soutenir l'entourage familial et professionnel.



VOTRE CONTACT

ADIXIO

82 bis rue Blomet - 75015 PARIS

01 53 79 61 61 - contact@adixio.fr

www.adixio.fr

Twitter : @ADIXIO2

LinkedIn : ADIXIO

Quels sont leurs effets ?

Les tranquillisants ou anxiolytiques

Ils sont prescrits pour traiter les symptômes liés à l'**angoisse et/ou à l'anxiété** (insomnies, tremblements, irritabilité et palpitations). Les tranquillisants peuvent être associés à d'autres traitements médicamenteux comme les antidépresseurs.

S'agissant souvent de benzodiazépines, les tranquillisants peuvent entraîner des effets indésirables tels que : somnolence, baisse de la vigilance, troubles de la mémoire et troubles de l'équilibre.

Les somnifères

Ils traitent les **troubles du sommeil** en le provoquant ou en le prolongeant.

La prise de somnifères peut entraîner des effets indésirables tels que : somnolence, baisse de vigilance, vertiges, troubles de l'équilibre, irritabilité, anxiété, syndrome d'amnésie, excitation et agressivité.

IL EST RECOMMANDÉ DE TROUVER LE BON ÉQUILIBRE ENTRE TRAITEMENT MÉDICAL ET ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE.



Médicaments psychotropes



Accompagnement psychologique

Les antidépresseurs

Parfois confondus avec les tranquillisants, ils sont prescrits suite à un diagnostic médical précis et sont utilisés pour soigner **les symptômes de la dépression**.

Une vigilance particulière doit être portée durant les premières semaines de la prise de traitement. Sans être systématique, le sentiment d'angoisse et d'anxiété peut s'accroître durant les premières semaines. Pour y palier, un médecin traitant pourra alors prescrire des anxiolytiques en complément.

ATTENTION

La prise prolongée ou répétée de certains de ces médicaments peut entraîner une dépendance, d'où la nécessité d'un suivi médical rigoureux.

L'arrêt de ce type de médicaments doit être progressif et accompagné par un professionnel de santé.



Les médicaments psychotropes, en soulageant les symptômes, ne sont qu'une partie du traitement qui peut aider une personne dans son parcours vers un mieux-être.

FEMME ENCEINTE

Parlez en à votre médecin.



Quels sont les effets sur la conduite d'un véhicule ou d'un engin ?

De nombreux médicaments psychotropes peuvent altérer la conduite en provoquant les effets suivants :

TOUJOURS vérifier les pictogrammes sur la boîte ou la notice.

- somnolence ;
- augmentation du temps de réaction ;
- réduction des réflexes ;
- trouble de la vision ;
- hypersensibilité à l'éblouissement ;
- diminution de la concentration.

Les médicaments et la conduite

Soyez prudent



Ne pas conduire sans avoir lu la notice

Soyez très prudent



Ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de santé

ATTENTION DANGER Ne pas conduire



Pour la reprise de la conduite demandez l'avis d'un médecin



+ En cas de surdose ou d'intoxication médicamenteuse :

- gardez votre calme ;
- si la personne est somnolente ou inconsciente, couchez-la en position latérale de sécurité et ne la laissez jamais seule ;
- appelez immédiatement : le **15**, le **18** ou le **centre antipoison**.

RAPPEL

Les effets et les risques dépendent aussi de la façon de consommer les produits. Ils varient en fonction des individus (homme, femme, âge, masse corporelle).

Polyconsommation

Mélanger certaines substances psychoactives peut accentuer ou diminuer les effets des produits absorbés.

**+ de produits
=
+ de risques**

Pour plus d'informations, consultez notre site : www.adixio.fr